

Compte rendu de séance du conseil d'administration

Année scolaire 2021-2022

Séance du 15 Mars 2022

Étaient présents :

MEMBRES DE DROIT : Nicolas SAMBUSSY, Principal et Président du conseil d'administration, Florence GASTAUD, Principale adjointe, Cécile VIGNAU, Adjointe-Gestionnaire, Caroline NICOUD, Directrice de SEGPA.

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE: Karine PERE, Nejia BOUCHANNAFA

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES : Noëlle DUPRE, Fabienne VITTONATO, Sophie GOSSELIN, Thierry GALLERAND

PARENTS D'ELEVES (suppléants): Julie LUZZATO, Robin RIOU.

REPRESENTANTS DES ELEVES: Evan FIAFFE-HONTANG

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) : Mathias GIBERT, Sylvain BOCHER, Olivier DOMENGINE, Pierre PETEILH

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) : Isabelle LARROUY, Léo BAHURLET, Axel PINAR

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES : Olivier GUERRE, Rodolphe GUICHARD, Gisèle CAZALE-DEBAT.

INVITE: Emilie GOUJON (Secrétaire de direction), Romuald SICARD, Lucas LESCOUTE

Sont excusés :

MEMBRES DE DROIT : Evelyne PONS, CPE,

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE : André ARRIBES, Clarisse JOHNSON-LE LOHER

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE (suppléants) : Monique SEMAVOINE, Stéphanie PATERNOTTE, Eric SAUBATTE, Stéphane DUSSARPS

PERSONNALITE QUALIFIEE: Alain DUBOURG

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :, Aurélie BONNIFET, Véronique SEGONS, Latifa RAMI.

REPRESENTANTS DES ELEVES: Zoé LAROCHE, Paul MARTOS.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) : Géraldine PUHARRE, Véronique DELACROIX, Béatrice TORRES.

Total des membres du conseil : 30 Quorum : 23 Membres votant : 23

Monsieur SAMBUSSY, Président du conseil d'administration ouvre la séance à 18h09.

Il remet la liste d'émargement. Il remercie les membres présents.

Secrétaire de séance : Mme DUPRÉ

Monsieur Le Président procède à la présentation de l'ordre du jour :

- Adoption du PV de la séance du 23 novembre 2021
- 2. Préparation de la rentrée 2022, examen du projet de ventilation de la DGH
- 3. Voyages scolaires
- 4. Conventions et contrats
- 5. Subventions pour information
- 6. Questions diverses
 - 1) Adoption du compte-rendu de la séance du 23 novembre 2021

Monsieur le Président propose de passer au vote pour adopter le compterendu de la séance du 23 novembre 2021.

Membres présents au moment du vote			23	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote	
23		BUTTER MET TO LES	#2	
Total			23	

Le compte-rendu de la séance du 23 novembre 2021 est adopté.

2) Préparation de la rentrée 2022, examen du projet de ventilation de la DGH

Préparation de rentrée

- Calendrier
 - 03/02 : conseil pédagogique
 - 11/02 : commission permanente
 - 15/03 : conseil d'administration
 - Juin: ajustements DGH et IMP

Structure du collège

- 6e: 150 (6 divisions)
- 5e: 158 (6 divisions)
- 4e: 182 (7 divisions)
- 3e: 185 (7 divisions)
- UPE2A: 41 (3 groupes)
- ULIS: 12 (1 division)
- SEGPA: 66 (5 divisions)

Total: 796 (35 divisions / groupes)

Représentant des parents d'élèves FCPE : vu l'actualité, les dispositifs UPE2A du collège seront-ils en capacité d'accueillir les enfants ukrainiens ?

Le Principal : Oui, car comme tous les ans les élèves UPE2A arrivent tout au long de l'année.

DGH

- Collège : 1075,2 heures (dont 50h REP)
 - 913,2 heures « poste »
 - 73,3 HSA
 - 7,4% d'HSA
- SEGPA: 163 heures
 - 162 heures « poste »
 - 1 HSA
 - 0,6% d'HSA
- Collège : 1149,50 heures
 - 1075,20 heures « poste »
 - 74,3 HSA
 - 6,46% d'HSA
 - Moyenne dépt 64 : 8,84%

La SEGPA

- Poursuite prévue du passage en SEGPA 16/64
- Maintien des 3 ateliers encadrés par 3 PLP
- Maintien de 3 postes fixes PE spé

Projet d'établissement collège général

Pas de bouleversement des équilibres d'emploi de la marge REP

Projet d'établissement

- Renforcement des apprentissages fondamentaux
 - Accompagnement personnalisé
 - · Maths, français
 - Culture scientifique
 - Dédoublement 4e et 3e
 - EIST 6^e
- Les filières d'excellence
 - Section européenne anglais
 - LCA

- Sections sportives
- CHAM
- · Les élèves à besoins particuliers
 - MARS
 - Renforcement UPE2A
 - Fonctionnement en 3 groupes A1, A2, B1
 - · HG, maths, anglais et SVT
- 4 heures « non nageurs »
- LV1 espagnol
 - Financement d'un groupe de langues supplémentaire en 3^e
- 2e heure de chorale

Postes REP

- Coordo REP : Mme Sarthoulet
- 1 poste « ETP » pour le REP
 - 10 heures Mme Sternicha
 - · Lexique, plurilinguisme
 - 8 heures Mme Maupeu
 - Sciences odyssée Pau, maths par le jeu
- 18 heures réimplantées de façon provisoire : M. Bergez, éducation musicale

Le Principal : les 3h restantes par rapport aux 21h ajoutées depuis la Commission permanente seront réparties comme suit :

- 2h en Français pour pouvoir expérimenter l'apprentissage des mots par leur origine latine
- 1h de labo suite à la création d'un poste en SVT puisque le BMP est devenu un poste fixe.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Cela fait donc 4 postes en SVT ?

Le Principal : Non, 3 postes et c'est la seule création de poste cette année.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Ces 3h sont des heures DGH ou des heures prises sur le REP ?

Le Principal : Ce sont des heures attribuées en plus.

Les évolutions proposées :

- MARS 2.0
 - Évolution envisagée
 - Passage à un format « inclusif » comme pour d'autres dispositifs
 - Détachement ponctuel des élèves pour participer à un ou plusieurs de ces modules sur la base d'un PPRE ciblant des objectifs prioritaires
- MARS 2.0
 - Les modules envisagés
 - Français 3h
 - Maths 3h
 - Anglais 1h
 - Histoire géographie 1h

- Ateliers 2 x 3h (HAS et habitat)
- · Aide individuelle (méthodologie, orientation) 2h
- Alphabétisation
 - Création d'un groupe d'élèves non lecteurs détachés (4 heures)
 - 1 heure quotidienne
 - Encadrement par PE spécialisé
- Accompagnement personnalisé
 - Transformation des heures d'AP français / maths en 3e
 - Format actuel: 1 classe / 2 professeurs
 - · Format expérimenté : 2 classe / 3 professeurs
 - Intérêt de la démarche
 - Maintien du principe de co-enseignement
 - Possibilité de travailler en groupes de compétences
 - Possibilité de déployer ce type de fonctionnement sur d'autres disciplines (consommation DGH divisée par 2)
- Accompagnement personnalisé
 - Conséquences induites
 - · Renforcement de l'encadrement en 3e
 - Anglais
 - Espagnol
 - Renforcement de l'encadrement en 3e ou 4e
 - Histoire géographie

Mme BOUCHANNAFA : Quand constatez-vous que les élèves ne savent pas lire ? A leur arrivée en 6° ?

Le Principal : Oui, à leur arrivée ou via le dispositif UPS ; on se rend compte que certains élèves arrivent non lecteurs.

Conséquences postes

- SEGPA
 - Suppression poste PE vacant et implantation d'un BMP PE « Option F » (10 heures)
 - Suppression du poste PLP P7140 « Horticulture » et implantation d'un BMP de 18h

Conséquences RH

- Collège général
 - Implantation de BMP dans la majorité des disciplines
 - Maintien de tous les postes fixes
 - Création d'un poste en SVT après échanges avec la DSDEN

Représentant des parents d'élèves FCPE : pourquoi les classes de 6°7 et 5°7 n'ont pas les horaires marqués de la même façon ?

Mme NICOUD : parce qu'il s'agit de classes de SEGPA : un seul professeur dispense plusieurs matières.

Précision de M. le Principal : Pour plus de lisibilité toutes les heures d'atelier ont été notées sur la même classe mais dans les faits, elles sont ventilées sur les différentes divisions.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Le nombre d'heure REP est toujours le même par rapport à celui énoncé lors de la Commission permanente ? Le Principal : Oui, 50 heures.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Je note qu'il a diminué de 5h par rapport à l'an dernier.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Il serait souhaitable de prévoir des heures non nageurs pour les UPE2A qui ne sont plus en 6°. Vu l'enveloppe restreinte, on se doute que ce ne sera plus possible...

Le Principal : J'ai réfléchi à des possibilités, je vous en ferai part en fin d'année lors de la préparation de rentrée.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption du projet de ventilation de la DGH :

Membres présents au moment du vote			23
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
20		3	
Total			23

Le projet de ventilation de la DGH est adopté.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Je tiens à expliquer pourquoi mes collègues et moi nous abstenons : on ne vote pas contre le travail de ventilation effectué mais nous marquons notre mécontentement face à la baisse des heures REP (- 5h). Cela pourrait peut-être, à terme, évoluer vers la suppression du REP.

Le Principal : Il n'y a pas de signal en ce sens. Au contraire, la secrétaire d'Etat à l'Education prioritaire a confirmé qu'aucun projet de ce type n'était à l'étude au cours d'une réunion à laquelle j'assistai il y a quelques mois.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Le 2ème point qui fait que nous nous abstenons est la transformation de la SEGPA en SEGPA 16/64. Nous allons nous retrouver avec des effectifs plus importants alors que les élèves ont des besoins particuliers. Ils sont plus faciles à gérer à 10 élèves. Aujourd'hui, à 16 élèves par classe, c'est compliqué.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Oui, nous sommes en REP mais nous avons parfois 30 élèves par classe avec des niveaux très hétérogènes. Même avec les moyens supplémentaires du REP, ce n'est pas facile à gérer.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : A-t-on l'assurance du Conseil Départemental que la carte scolaire ne va pas bouger sur les années à venir avec l'ouverture du collège de PONTACQ ?

Le Principal : Suite à des échanges avec la Directrice de l'école de Nousty, j'ai contacté le Service éducation qui m'a confirmé qu'il n'y avait aucun projet de remaniement de la carte scolaire. Ce n'est pas parce que le collège de Pontacq souhaiterait élargir son périmètre de recrutement que cela va se faire.

Mme PERE : Je confirme qu'il n'y a aucun projet de prévu en ce sens.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Cela me rassure parce qu'on a vraiment besoin de cette mixité au collège Jeanne d'Albret.

Représentant des parents d'élèves FCPE : Je tiens à préciser que nous, les représentants des parents d'élèves, nous votons pour la DGH dans le sens où elle est le fruit d'un travail collaboratif entre les parents d'élèves, l'équipe pédagogique et la Direction du collège. Pour autant nous sommes contre la baisse continuelle des heures affectées à l'éducation prioritaire et souhaitons que nos impôts aillent en priorité à l'éducation de nos enfants.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : La demande d'un poste d'AED supplémentaire a-t-elle été faite comme nous l'avions précédemment évoqué ?

Le Principal : Ce sera fait en raison de l'augmentation des effectifs. D'ailleurs, cette année un demi-poste nous a déjà été affecté.

Représentant des parents d'élèves FCPE : Au niveau du Conseil départemental, n'y aurait-il pas également besoin de demander des heures supplémentaires pour les agents territoriaux ?

La Gestionnaire : Le personnel ATT, comme les personnels administratifs, ont un certain nombre d'heures à effectuer sur l'année (1 607h). Nous ne fonctionnons pas en heures supplémentaires.

Toutefois, au niveau des personnels territoriaux, nous avons sollicité la collectivité quant au maintien du poste de Responsable d'équipe. En effet, l'ancienne responsable a muté dans un autre service au 1^{er} novembre et, pour l'instant, il n'est pas prévu de remplacer cette fonction qui nous semble essentielle.

Mme PÉRÉ: Avez-vous déjà fait cette demande?

La Gestionnaire : Oui, elle a été faite, sans succès pour l'heure. Nous avions lourdement fait remonter à quel point cette mission est importante vu la typologie de l'établissement et le nombre d'agents. Nous aurons peut-être l'occasion d'en rediscuter lors du dialogue de gestion prévu prochainement.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Pour le secrétariat, on pourrait penser à un poste de secrétaire supplémentaire qui pourrait être partagé entre SEGPA et UPE2A.

	les personnels d'enseigne	ment et d'éducati	on : Et sur les BMP, es	t ce qu'il
y aura des sta Le Principal :	igiaires ? Ce n'est pas prévu à ma	connaissance r	nais c'est une possibilit	é.
intégrés au tal Le Principal :	Ils sont comptabilisés	à part. La MDF		
propre à chaq	ue PIAL puis la DSDEN	recrute.		
3) \	oyages scolaires			
Monsieur le	classes 401 et 405) Présentation Vote du coût estimatif : 3 Président propose de la validation de la pro	e passer au vo	ote sur le coût estim	atif par
• 100/100/100/100/100/100/100/100/100/100	sents au moment du vote		23	
- Wellibles pres	Jenio da momoni da voc		20	in a sa
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote	
23			11,973 - 18	
Total			23	
Le coût est	imatif par participant e	st fixé à 335€		
0	• (Classes 402 et 403 + Présentation Vote du coût estimatif : [∠]			
	Président propose de la validation de la pro			atif par
Membres prés	sents au moment du vote	9	23	

Pour Contre Abstention Refus de vote

Total

Départ de M. GALLERAND à 19h30.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Pour les élèves d'UPE2A scolarisés sur le niveau 4^e, est-il envisageable, vu les difficultés qu'ils peuvent avoir à sortir du territoire français de les positionner sur un autre voyage, PARIS par exemple ?

Le Principal : C'est possible. Nous regarderons au cas par cas.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Par ailleurs, le fonds social collégien pourrait-il aider ces familles non-francophones à financer ces voyages ? Les coûts de ces voyages sont, tout de même, extrêmement chers...

Le Principal : Sans présumer des décisions qui seront prises par la Commission du FSC, jusqu'à présent nous avons toujours été en mesure de faire partir les élèves qui le souhaitaient, avec, dans tous les cas, une participation, même modeste, des familles.

Représentant des parents d'élèves FCPE : ce qui est difficile c'est le peu de temps que les familles vont avoir pour s'organiser financièrement.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : le nombre d'élèves participant indiqué sur la fiche financière est-il limitatif ?

Le Principal : non, il s'agit d'un prévisionnel pour établir des devis.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Donc, il peut y avoir moins d'élèves participants?

Le Principal: oui.

La Gestionnaire: Il peut y en avoir moins il convient de faire attention à ne pas mettre en péril le voyage en lui-même. S'il n'y a que 20 élèves qui peuvent partir au lieu des 46, le voyage sera annulé. Le montant qui est voté ce soir est un montant maximum ; on ne pourra pas demander plus aux familles.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Peut-on bénéficier d'une aide complémentaire de la part de la mairie ?

La Gestionnaire : Par le passé, nous avions eu connaissance d'une aide pour les élèves palois mais je ne sais pas ce qu'il en est aujourd'hui.

Mme BOUCHANNAFA : La mairie subventionne mais uniquement les écoles pour des sorties avec nuitées.

Ce sont de beaux voyages, il faut pouvoir accompagner ces enfants qui ne peuvent pas financièrement. Pourtant, je pense que symboliquement, il faut qu'il y ait une participation même minime de toutes les familles et pas de gratuité totale.

Le coût estimatif par participant est fixé à 400 €

participa		G telestonical attitue con-	The trace with the said	
Membres	présents au moment d	du vote	22	
our	Contre	Abstention	Refus de vote	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i
22			- 1548 NORTH SERVER NORTH	
Total			22	
l e coût		r-armagneson e erecht.	encongrephic comp	
LC COUL	estimatif par partici	pant est fixé à 85 €		(a) (a)
	estimatif par partici _l yage à BORDEAUX (in godernay no Cal	(a) (a) (b)
• <u>Vo</u> • Pré		classe média 407)	is gothernous of the land of t	201
• <u>Vo</u> • Pré • Vol	yage à BORDEAUX (ésentation te du coût estimatif : 1 r le Président propo	classe média 407) 50 € / participant	ote sur le coût estir	natif pa
• <u>Vo</u> • Pré • Voi Monsieur participa	yage à BORDEAUX (ésentation te du coût estimatif : 1 r le Président propo	classe média 407) 50 € / participant ose de passer au v	ote sur le coût estir 22	matif pa
• <u>Vo</u> • Pré • Voi Monsieur participa	yage à BORDEAUX (ésentation te du coût estimatif : 1 r le Président propo nt :	classe média 407) 50 € / participant ose de passer au v		matif pa
• <u>Vo</u> • Pré • Voi Monsieur participa	yage à BORDEAUX (ésentation te du coût estimatif : 1 r le Président propo nt : présents au moment d	classe média 407) 50 € / participant ose de passer au ve du vote	22	matif pa
• <u>Vo</u> • Pré • Vot Monsieur participal Membres	yage à BORDEAUX (ésentation te du coût estimatif : 1 r le Président propo nt : présents au moment d	classe média 407) 50 € / participant ose de passer au ve du vote	22	matif pa

• Pleine nature (Classes 404, 406, 408 et 409)

Présentation

Pas de participation des familles

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Ce serait bien de proposer également aux AED d'encadrer les voyages. Cela pourrait renforcer la cohésion, même si je sais que ce n'est pas évident au niveau de l'organisation du service vie scolaire.

La Gestionnaire : Attention : il s'agit de personnels sous contrat et pas de personnels d'Etat. Je ne suis pas sure qu'ils aient le droit de participer à des voyages avec nuitées qui prendraient forcément sur du temps personnel. Il convient de se renseigner auprès de la DAJ.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Y a-t-il des élèves en situation de handicap prévus sur les voyages qui nécessiteraient la présence d'un AESH ?

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Oui, il y en a sur le mien.

Le Principal : La présence éventuelle d'AESH est à arrêter au cas par cas.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : Et pour le financement de leur voyage, comment cela se passe-t-il ?

La Gestionnaire : si un personnel AESH accompagne un voyage, ses frais seront pris en charge par le collège au même titre que l'ensemble des encadrants. C'est la loi.

4) Conventions et contrats.

- Pour information du CA: Désignation du délégué à la protection des données: M. Lavigne
- Reconductions de contrats pluriannuels
 - Société ORONA
 - Maintenance de l'ascenseur (1an reconductible 2 fois)
 - Maintenance du portail automatique (1an reconductible 2 fois)
 - Société TURBOSELF (3 ans)
 - Système d'accès au restaurant scolaire

Monsieur le Président propose de passer aux votes pour l'autorisation de signer ces 3 contrats.

Membres présents au moment du vote			22
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22			
Total			22

L'autorisation de signature pour ces trois reconductions est accordée.

5) Subventions pour information

- 2 169 € alloués par le GIPDSU pour le projet « Les échecs au service de l'apprentissage des mathématiques » monté par l'école Marancy
- 1 190 € du CD64 en remboursement des déplacements des élèves CHAM
- 11 502,75 € du CD64 pour financer l'Opération « Petits déjeuners » 2021

6- Questions diverses

 <u>Information</u>: Obtention d'1/2 IMP de dotation complémentaire fléchée « cordées de la réussite en collège »

M. DOMENGINE quitte le Conseil d'Administration à 20h06.

- 2 fiches SST ont été déposées le 7/03/2022
 - · Des actions immédiates entreprises à l'échelle du collège
 - Transmission au service santé au travail et au CHSCT-D pour suites éventuelles à donner
- <u>Auto évaluation</u>: M. SAMBUSSY demande aux parents d'élèves si 6 d'entre eux veulent bien se porter volontaires pour participer à une entrevue avec les auditeurs externes.
- <u>Lutte contre la précarité menstruelle</u>, installation d'un distributeur et distribution de 200 kits « 1ères règles » qui seront à disposition des infirmières.

Représentant des parents d'élèves BPE : c'est prévu pour quand ? Le Principal : cela devrait se faire rapidement, dans les prochaines semaines.

- PPMS attentat intrusion
 - Évolution des stratégies : passage d'une logique d'enfermement à une logique d'évacuation
 - Formation des élèves entre avril et juin par M. Bahurlet, APS, avec l'appui de l'équipe mobile de sécurité du 64
 - Formation des personnels par M. Sambussy lors de 5 réunions entre le 2 et le 6 mai (13h00 et 13h45)

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : je souhaiterais 2h supplémentaires pour les élèves d'UPE2A car il leur faut plus de temps pour pouvoir leur expliquer correctement et éviter les mouvements de panique. Certains d'entre eux ont vécu des moments très difficiles.

Monsieur SAMBUSSY remercie les membres du conseil d'administration présents. Le prochain conseil d'administration aura lieu le 11 avril pour l'examen du compte financier.

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation : j'ai entendu dire qu'il y avait une motion qui avait été jointe au dernier CA quant aux tarifs de la restauration pour les personnels AED. Où en est-on ?

Le Principal : la motion a bien été jointe au procès-verbal du dernier CA.

Mme PERE : J'ai sollicité le CD64 sur cette question des tarifs et il m'a été répondu qu'on ne pouvait pas descendre en dessous des 3,20 € pratiqués ; le collège est d'ailleurs le seul à en avoir fait la remarque.

Départ de M. GIBERT à 20h23. Départ de Mme CAZALET DEBAT à 20h24.

La séance est levée à 20h30. Compte-rendu validé par le Conseil d'administration en séance du

- PAU

Le Président

Nicolas SAMBUSSY

Le secrétaire de séance

46 avenue des lauriers - BP 1512 - 64 015 PAU